

Changer sol plancher par pvc

Par lesmariannes, le 21/04/2015 à 17:15

Mon bailleur social qui ne fait rien ds cet immeuble depuis 30 ans veut mettre du PVC immitation parquet au lieu de rempalcer 2 M2 de plaques de parquet mosaique a t il le droit .J'avais loué cet appt justement car il y avait un sol naturel.J'ai contesté mais il m'a dit ce sera comme ça on va arracher toute le plancher et poser ce pvc.

Merci de votre écoute

Par domat, le 21/04/2015 à 17:41

bjr,

un propriétaire a le droit de faire des travaux dans l'appartement de son locataire surtout si vous plaigniez qu'il n'a rien fait depuis 30 ans.

vous ne pouvez pas vous y opposer.

cdt

Par lesmariannes, le 21/04/2015 à 18:33

En principe on m'a dit qu'il devait refeire a l'identique les travaux que j'avais demandé au Tal,il a été condmné a faire les travaux et moi reprendre le loyer. Comme j'avais demandé qu'il soit recollé et que son DR general avit ecrit recoller les elements de planchers...

Par domat, le 21/04/2015 à 18:58

à ma connaissance rien n'oblige un propriétaire bailleur à refaire à l'identique son logement en location.

il faut se méfier des "on-dit".